

LE PARCOURS AVENIR

PARCOURS AVENIR

Conseil national éducation économie (CNEE)



PARCOURS AVENIR

Le parcours individuel d'information, d'orientation
et de découverte du monde économique et professionnel

ÉLÈVES DE LA 6^e
À LA TERMINALE

PARTENAIRES

ACTIONS

OBJECTIFS



MEILLEURE
INSERTION
PROFESSIONNELLE

Objectifs de la fiche

- Comprendre les enjeux du Parcours Avenir.
- Repérer les dimensions du Parcours Avenir en EPLE
- Aider à piloter le changement en termes organisationnels et pédagogiques
- Favoriser l'acquisition des compétences à s'orienter

Les textes de référence

Loi n° 2013- 595 du 8 juillet 2013

https://www.legifrance.gouv.fr/af_chTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027677984&categorieLien=id

Arrêté du 1er juillet 2015, BOEN n° 28 du 9 juillet 2015 relatif au parcours Avenir

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_of_ciel.html?cid_bo=91137

Décret n° 2015-544 et arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements
au collège

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_of_ciel.html?cid_bo=90913

Arrêté du 31 décembre 2015 fixant le contenu du livret scolaire de l'école élémentaire
et du collège

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/12/31/MENE1531425A/jo/texte>

BO du 3 janvier 2016 concernant l'évaluation des acquis des élèves et

Livret scolaire, à l'école au collège

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_of_ciel.html?cid_bo=97260

Arrêté du 31 décembre 2015 relatif aux modalités d'attribution du diplôme national du brevet

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/12/31/MENE1531424A/jo/texte>

Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances,
de compétences et de culture (JO du 2-4-2015 ; BOEN n° 17 du 23-4-2015)

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=32094

Circulaire n° 2011-1015 du 24 juin 2011 sur le conseil d'orientation anticipé pour la rentrée 2011

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_of_ciel.html?cid_bo=57114

Article sur éducation. gov concernant « _l'orientation active pour les lycéens_ »

<http://www.education.gouv.fr/cid4717/orientation-active-pour-les-lyceens.html>

Constats et problématique

Le caractère souvent aléatoire ou éphémère du travail sur l'orientation a amené au constat « d'actions d'ampleur incertaine, inégales selon les territoires, structures, périodes et acteurs impliqués ».

Le Parcours Avenir accède désormais au statut de « parcours éducatif » structurant la scolarité des élèves par de nouvelles postures et modalités pédagogiques à adopter.

Inscrit dans la loi de Refondation du 8 juillet 2013, le Parcours Avenir doit permettre aux élèves de construire progressivement de véritables compétences et de s'orienter par la compréhension du

monde économique, social et professionnel en développant le sens de l'engagement et la prise d'initiative.

Ce parcours qui s'inscrit de la Sixième à la Terminale mobilise la communauté éducative. Il concerne tous les niveaux de qualification. Il est l'objet d'un travail commun de conception et d'élaboration autour des enseignements disciplinaires, interdisciplinaires et les projets transdisciplinaires.

Objectifs

Développer des compétences pour s'orienter tout au long de la vie

« La compétence à s'orienter peut-être définie comme la capacité à recueillir, analyser, synthétiser et organiser les informations sur les formations et les métiers, mais aussi comme la capacité à se connaître soi-même pour prendre les bonnes décisions afin d'aborder les transitions inhérentes à tout parcours individuel et professionnel. »

Réseau ELGPN (European Lifelong Guidance Policy Network)

Promouvoir les capacités à s'orienter

- Pour gérer les transitions du parcours de formation de l'élève, son parcours professionnel, son parcours de vie ;
- Pour prévenir les décrochages, les abandons ;
- Pour maintenir un niveau de compétences tout au long de la vie de l'élève et éviter les ruptures.

Permettre aux élèves de prendre des décisions

- Pour construire un parcours progressif ;
- Pour prendre des repères ;
- Pour rendre l'orientation active.

Freins

- Des présupposés des parents qui ne favorisent pas une orientation ambitieuse de leurs enfants ;
- Une représentation sexuée des métiers ;
- Une bonne information qui ne suffit pas à garantir une orientation pertinente ;
- Des difficultés des élèves à se projeter dans l'avenir ;
- L'orientation n'est pas prise en compte par un certain nombre d'enseignants ;
- L'orientation au collège est souvent une problématique réservée aux élèves qui éprouvent des difficultés scolaires ;
- Une méconnaissance des filières technologiques et professionnelles du lycée ;
- Les formations post-baccalauréat ne sont pas suffisamment connues au lycée ;
- Le discours des adultes n'est parfois pas en phase avec ce que les élèves sont en mesure de recevoir.

Des idées de mise en œuvre

Imaginer des stratégies pédagogiques et éducatives

- Construire un parcours de l'élève tout au long de son cursus de formation ;
- Intégrer ce parcours dans les enseignements obligatoires et optionnels ;
- Revisiter les conseils de classe et les réunions parents-professeurs en soulignant en priorité les savoir-faire de l'élève ;
- Construire des situations pédagogiques qui prennent en compte la singularité des parcours individuels ;
- Adopter une démarche progressive qui prend appui sur le repérage des compétences multiples de l'élève ;
- Détecter les compétences de l'élève par des activités de groupes ;
- Faire ressortir en quoi la discipline enseignée peut être utile à la construction du parcours ;
- Faire des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), un levier fondamental du parcours avenir au collège.

Développer les compétences des élèves

- Développer l'autonomie de l'élève, en classe et en dehors de la classe ;
- Inciter à la collaboration et à la solidarité entre élèves dans la construction des projets ;
- Susciter l'autonomie et l'initiative des élèves dans la communauté scolaire : Folios, recherches

- de stage, participation à des actions citoyennes, participation aux instances de la vie citoyenne ;
- Encourager la créativité des élèves ; les activités du futur vont mettre en valeur les esprits créatifs (cf. fab lab) ;
 - Faire prendre conscience à l'élève des compétences qu'il a développées ;
 - Connaître les sources d'acquisition des compétences des élèves ;
 - Agir sur le climat scolaire pour favoriser la libération de la parole.

Mettre en œuvre un dispositif de management du Parcours Avenir

- Désigner des personnes ressources légitimes au sein de l'établissement ;
- Susciter un management volontariste de la direction de l'EPL ;
- Organiser une communication en interne et en externe ;
- Encourager les démarches d'auto-évaluation par l'établissement (cf. fiches Qualeduc).

Travailler avec les partenaires de L'École

- Défendre l'idée que l'École appartient à toute la nation ;
- S'appuyer sur la relation école-entreprise (forte dans l'académie de Lille) : jeux d'entreprises, mini-entreprises (BGE, EPA), conventions... ;
- Associer les prescripteurs que sont les parents ;
- Ouvrir les élèves à la culture socio-économique ; le parcours avenir est un parcours culturel particulier ;
- Développer des partenariats avec les entreprises et les collectivités territoriales.

Pistes pour une réflexion en district, bassin ou à l'échelle académique :

- Mutualiser entre les établissements les expériences et les dispositifs ;
- Mieux connaître les besoins du tissu économique local (travail avec le SPEL-service public pour l'emploi local -) ;
- Encourager les conventions bassin-entreprises ;
- Engager les inspecteurs, et les chefs d'établissement, à agir envers les professeurs pour mieux appréhender l'orientation des élèves ;
- Construire une équipe ressource par bassin (chefs d'établissement, enseignants, documentalistes, directeur CIO, inspecteurs) ;
- Positionner le CIO dans le district ;
- Articuler le parcours avenir au projet de bassin ;
- Développer des plans de formation interétablissements.

Bibliographie — sitographie – ressources

Thèse juin 2015 « Approche structurale de la compétence à s'orienter »

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01159637/document>

Rapport IGEN sur l'expérimentation PIODMEP — Juillet 2015

http://cache.media.education.gouv.fr/file/2015/80/3/2015-063_PIODMEP_481803.pdf

Guide Qualéduc 2016

<http://www1.ac-lille.fr/pid33585/parcours-avenir.html>

<http://www.onisep.fr/Equipes-educatives#Parcours-Avenir>

<http://eduscol.education.fr/cid54908/ressources-pour-le-parcours-avenir.html>

<http://www.ressourcess.fr/>

www.outil-prof-parcours-avenir.fr

www.melchior.fr

<http://www.cnee.fr/>

<http://educalavenir.free.fr>